

13 juin 2018

Communiqué

Mauvais traitements envers les enfants en Suisse : l'étude Optimus jette un pavé dans la mare

L'étude Optimus publiée aujourd'hui révèle que les organisations suisses de protection de l'enfance recensent chaque année 30 000 à 50 000 enfants qui ont besoin d'aide et de soutien parce qu'ils sont témoins ou victimes de violences, physiques ou psychologiques, de négligence ou d'abus sexuels.

Zurich, 13 juin 2018 – En Suisse, de nombreuses organisations publiques et privées relèvent le défi majeur qu'est la protection des enfants contre la violence, les abus et la négligence. Le troisième cycle de l'étude Optimus, engagée et soutenue financièrement par l'UBS Optimus Foundation, fournit des informations exhaustives sur les différentes formes de maltraitance des enfants, les niveaux de soutien proposés et le fonctionnement du système. Dans un échantillon comprenant 432 organisations, plus de 80 % ont participé à la dernière phase de l'étude. Il apparaît que, chaque année, entre 30 000 et 50 000 enfants – certains pour la première fois, d'autres de façon récurrente – entrent en contact avec une organisation de protection de l'enfant. Parmi les participants figuraient les APEA, les hôpitaux, la police et les services d'aide aux victimes.

Les cas recensés ne représentent sans doute que la pointe de l'iceberg. Les résultats de l'étude actuelle indiquent que l'aide ne répond pas toujours aux besoins réels. On constate tout d'abord l'existence d'importantes disparités régionales : un enfant ne bénéficie pas du même soutien selon son lieu de résidence. Ensuite, les mêmes formes de maltraitance ne sont pas mesurées de la même façon par les organisations de protection pour les garçons et les filles. Enfin, les données montrent que les enfants victimes de maltraitance entrent en relation avec les services d'aide à un âge relativement avancé : en moyenne, lorsqu'ils ont plus de dix ans.

Myriam Caranzano, médecin et experte en matière de protection des enfants au Tessin, déclare: «Je trouve particulièrement grave que les enfants les moins bien protégés soient les plus jeunes, donc les plus vulnérables».

En vertu de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Suisse a le devoir de faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les enfants. Afin de mieux comprendre les raisons des éventuelles inégalités et des lacunes de l'offre, il est essentiel de mettre en place un système de vigilance à l'échelle nationale afin d'améliorer et de normaliser la collecte de données.

Christian Nanchen, chef du Service cantonal de la jeunesse du Valais, déclare: «La réponse qui nous paraît être la plus efficace serait la création d'une base légale fédérale en matière de protection de l'enfant».

En ce sens, Phyllis Costanza, CEO de l'UBS Optimus Foundation, souhaite que la dernière étude Optimus soit considérée comme un appel assorti de recommandations sur la manière d'améliorer la protection de l'enfance en Suisse: «Depuis le lancement des études Optimus, nous avons réalisé beaucoup, mais il reste encore tant à faire».

Informations générales

Une base de données représentative

Au moyen d'une méthode aléatoire stratifiée, la Haute École spécialisée de Lucerne – Travail social, et l'Observatoire de la maltraitance envers les enfants de l'Université de Lausanne ont sélectionné 432 organisations sur 643 – des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), des services sociaux et de santé et des organisations issues du système pénal – qu'elles ont ensuite invitées à participer à l'étude. Parmi celles-ci, 81 % ont fourni leurs données, en partie par l'intermédiaire des bases de données nationales de l'Office fédéral de la statistique. Le niveau exceptionnellement élevé de participation prouve que les experts sur le terrain sont convaincus de la pertinence de cette étude. Il montre également qu'il est possible de collecter au niveau national des données représentatives sur les atteintes à la personne de l'enfant.

Qui sont les auteurs de cette étude ?

Les professeurs Andreas Jud (Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social) et René Knüsel (Université de Lausanne, Observatoire de la maltraitance envers les enfants) ont dirigé ce troisième cycle de l'étude Optimus. Ils ont défini le concept et la méthodologie de l'étude avec leurs équipes et étaient responsables de la collecte et de l'évaluation des données.

L'étude Optimus a été lancée en 2007 par l'UBS Optimus Foundation avec un financement sur dix ans. UBS Optimus Foundation est une fondation philanthropique créée par UBS. Elle s'engage dans le monde entier pour améliorer le sort des enfants défavorisés et met la priorité sur l'éducation, la protection et la santé des enfants. Projet scientifique sur dix ans, la série d'études Optimus vise à recueillir des données sur la propagation et les formes de violence envers les enfants et les jeunes, afin d'identifier les lacunes des systèmes de protection concernés et d'élaborer des stratégies de prévention et d'intervention plus efficaces.

Plusieurs cycles d'études menées en Chine, en Afrique du Sud et en Suisse ont permis de collecter des données sur les violences envers les enfants. Les résultats sont disponibles sur le site www.optimusstudy.org.

UBS Group AG

Contacts

Professeur Andreas Jud (allemand)
Haute école spécialisée de Lucerne – Travail social
Téléphone +41 41 367 49 32/+49 731 500 61 610
andreas.jud@hslu.ch

Professeur René Knüsel (en français)
Observatoire de la maltraitance envers les enfants, Université de Lausanne
Téléphone 021 692 32 32/021 692 32 10 (secrétariat)
rene.knusel@unil.ch

UBS Media Relations
Téléphone +41-44-234 85 00
mediarelations@ubs.com

www.ubs.com